

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 98 (2001)  
**Heft:** 10

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Bréganti, Michel

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un monde de fous

Depuis la nuit des temps, l'espèce humaine court et se démène pour trouver ou produire sa pitance, mais pas n'importe laquelle. Certaines recherches s'expliquent : les corps gras pour l'énergie qu'ils apportent, les sucres pour la même raison, ainsi que les protéines, mais qu'est-ce qui pousse la bête humaine à chercher l'alcool et d'autres substances qui touchent au système nerveux comme les végétaux qui droguent : la coca, l'opium, le peyotl (cactus mexicain) et même les psilocybes (champignons) qui poussent quasiment dans les bouses de nos alpages.

Jusqu'à l'invention de la ruche à cadres, seuls les privilégiés pouvaient utiliser le miel et s'éclairer à la lumière de bougies en cire d'abeilles. Le serf et le bouseux devaient se contenter de leur brodet, de leur gruau bouilli et de soupes que personne n'oserait offrir maintenant sous peine de passer en tôle sur plainte des services d'hygiène publique. Pour s'éclairer, les moins pauvres d'entre eux utilisaient le suif qui chargeait toutes les voies respiratoires de charbon et le nez d'odeurs pestilentielles.

C'était la belle époque, le sucre de canne ou de betterave n'existe pas. Le miel était la seule source de glucides purs utilisée pour édulcorer des mets acides et agressifs. Certes, l'apiculteur était « à la coince » car, dès qu'il prélevait un peu de miel ou de cire, il risquait l'existence de ses colonies. En outre, la manipulation des rayons était une histoire qui ne manquait pas de piquant. Mais l'attraction pour le sucré était irrésistible.

Maintenant, ce monde de cinglés critique le miel, l'accuse de contenir des substances dangereuses : hormones, antibiotiques, pesticides, etc., sans tenir compte que ces substances ont été largement répandues par les hommes sur toute la planète, et cela depuis des décennies. Par force, nos abeilles qui traînent leurs poils partout en récupèrent accidentellement et le miel peut parfois en contenir quelques traces infimes.

Mais il faut savoir calculer et interpréter une analyse. Quelques microgrammes dans un kilo pour une personne qui utilise cent grammes de miel par semaine ne présentent aucun danger. Un steak de boeuf américain apporte plus d'hormones et d'antibiotiques que les traces contenues dans la consommation moyenne d'un apiculteur suisse sur plusieurs mois.

Il ne faut donc pas peindre le diable sur la muraille. Il serait temps d'arrêter d'appeler un chat un chien.

***Michel Breganti***